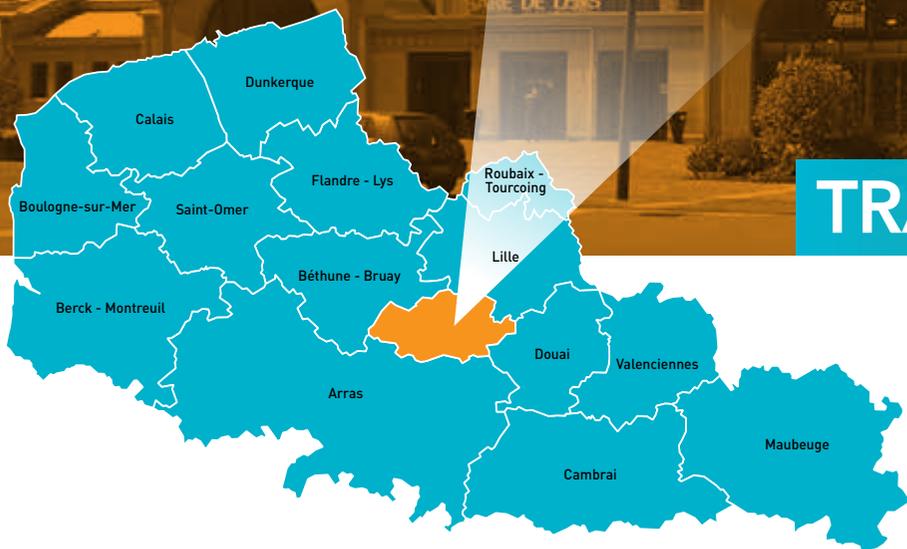




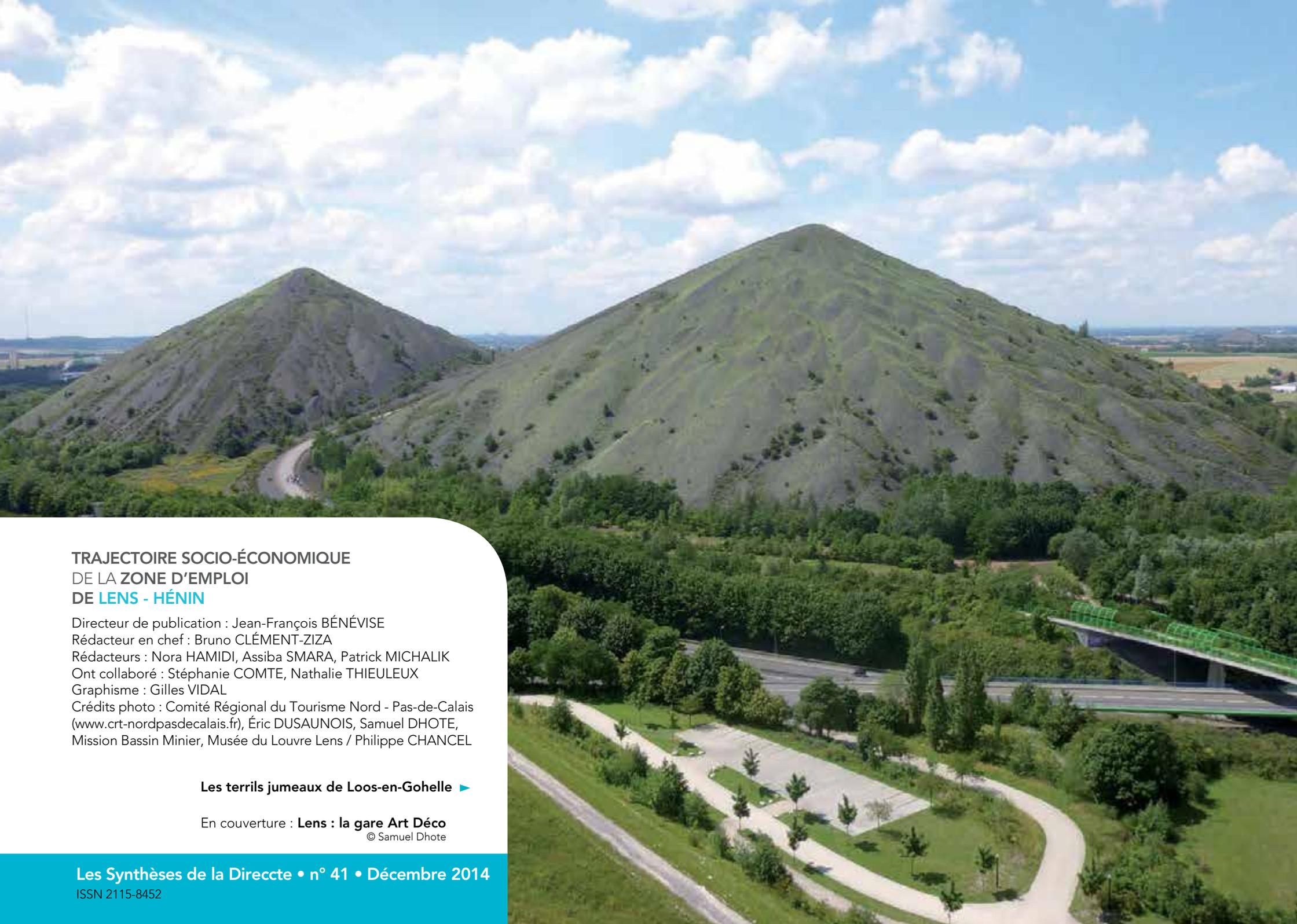
Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS



TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA ZONE D'EMPLOI DE LENS - HÉNIN





TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA ZONE D'EMPLOI DE **LENS - HÉNIN**

Directeur de publication : Jean-François BÉNÉVISE
Rédacteur en chef : Bruno CLÉMENT-ZIZA
Rédacteurs : Nora HAMIDI, Assiba SMARA, Patrick MICHALIK
Ont collaboré : Stéphanie COMTE, Nathalie THIEULEUX
Graphisme : Gilles VIDAL
Crédits photo : Comité Régional du Tourisme Nord - Pas-de-Calais
(www.crt-nordpasdecalais.fr), Éric DUSAUNOIS, Samuel DHOTE,
Mission Bassin Minier, Musée du Louvre Lens / Philippe CHANCEL

Les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle ►

En couverture : **Lens : la gare Art Déco**
© Samuel Dhote

ATOUTS

- 3^e territoire le plus peuplé de la région et 1^{er} du Pas-de-Calais
- Très bonne situation géographique au croisement des grands axes de communication nord-sud, est-ouest
- Une population parmi les plus jeunes
- Un tissu économique diversifié constitué de nombreuses PME/PMI
- Très forte proportion d'emplois de la sphère présentielle
- Une réserve foncière potentiellement importante : des espaces à reconquérir
- Territoire qui possède une intercommunalité développée : deux communautés d'agglomération regroupent les 50 communes du bassin d'emploi et proposent des espaces géographiques dédiés au développement économique

OPPORTUNITÉS

- Gisement d'emplois dans le domaine de la Silver Economy du fait du vieillissement de la population
- Une reconversion économique créatrice d'emplois dans le tertiaire et notamment les services
- Poursuite du développement de la logistique, des éco industries (Delta 3, Euralogistic, CD2E, TEAM²)
- Développement des filières tourisme, sport (le Louvre-Lens, cluster sport et bien-être)
- Territoire qui porte des projets d'aménagements structurants (exemple des projets ANRU)
- Fédération des PME TPE locales au travers des clubs d'entreprises

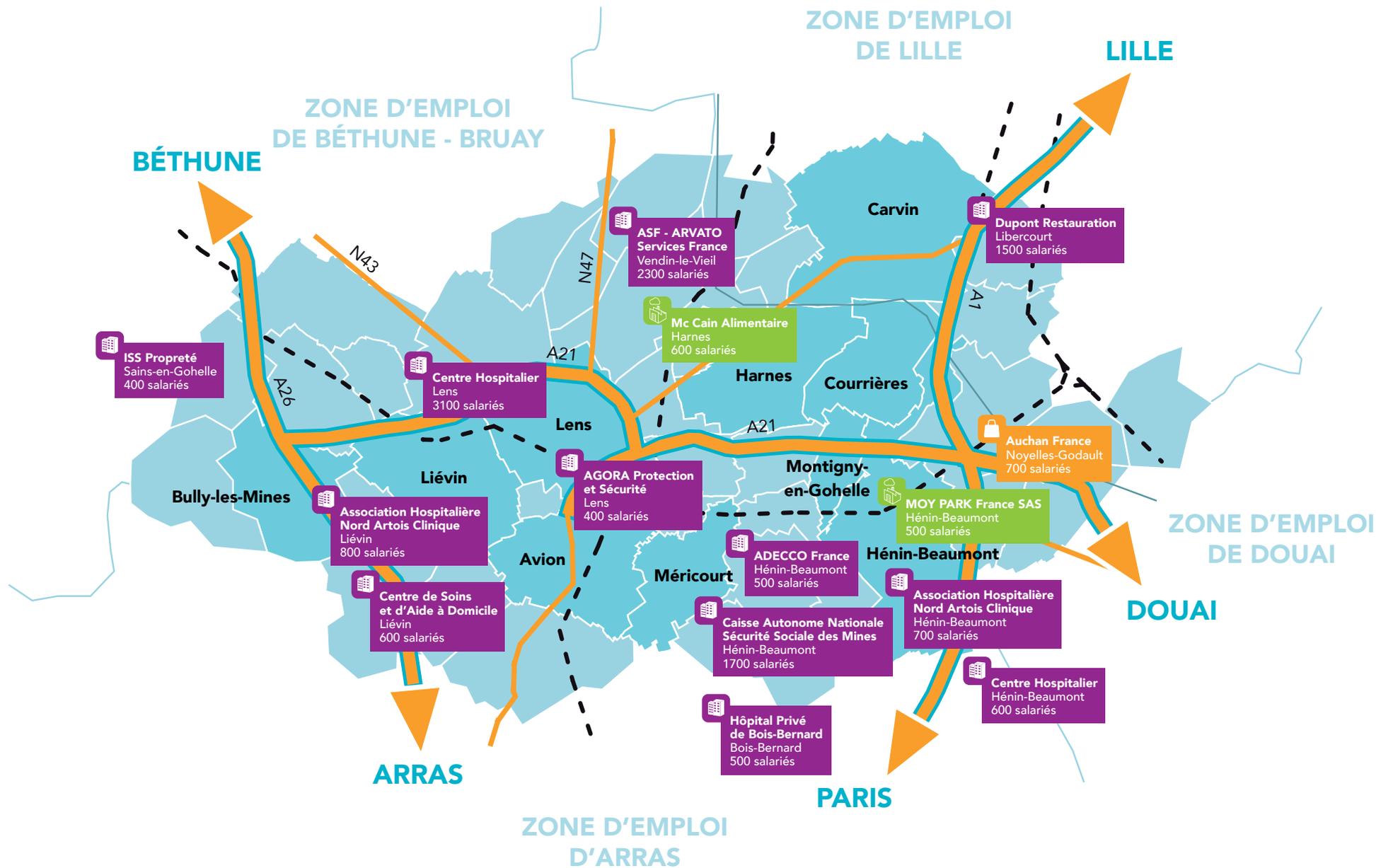
FAIBLESSES

- 3^e plus faible taux d'emploi global et féminin en France métropolitaine
- 3^e plus fort taux de chômage de France
- Situation parmi les plus dégradées de France métropolitaine au regard des indicateurs sociaux (santé, logement, revenus, éducation)
- Sous-représentation des fonctions supérieures
- Absence de sièges sociaux de grandes entreprises leaders
- Des pollutions historiques de l'eau et des sols

MENACES

- Des secteurs d'activité traditionnels en perte d'emplois (l'équipement automobile, la chimie)
- Forte présence de l'intérim très sensible aux fluctuations d'activités
- Pouvoir d'investissement local faible

ZONE D'EMPLOI DE LENS - HÉNIN



1

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE D'EMPLOI DE LENS - HÉNIN

La zone d'emploi de Lens - Hénin est constituée de 45 communes sur une superficie de 318 km². C'est le troisième territoire le plus dense de la région avec 1 144 habitants par km², densité 3 fois supérieure à celle de la région. Les deux plus importantes communes sont Lens et Liévin avec respectivement 34 200 et 31 800 habitants aux 13^e et 15^e rangs régionaux. Les 2 autres pôles urbains sont Hénin-Beaumont et Carvin. La zone est située au cœur de l'arc minier au carrefour des grands axes de communication Nord-Sud, Est-Ouest, entre Lille et Arras.

En 2011, les 364 000 individus de ce territoire représentent 9 % de la population du Nord - Pas-de-Calais. Parmi les cinq territoires régionaux en **déclin démographique**, c'est celui qui connaît la plus forte baisse. Depuis 1962, elle est de -9 % contre +10 % en moyenne. Cette trajectoire négative s'est engagée à partir de la fin des années 1960. Au cours des 12 dernières, la contraction se poursuit, -2 % contre +1,1 % en raison d'un très fort déficit migratoire.

Bien que s'appréciant à un rythme supérieur à moyenne de l'ensemble des zones d'emploi, le niveau de formation mesuré par le diplôme le plus élevé détenu reste le plus faible de la région. L'indice de formation de la population non scolarisée des 15 ans et plus passe de 0,72 en 1999 à 1,02 en 2010 contre 0,93 à 1,27 pour le Nord - Pas-de-Calais. Les principaux facteurs d'explication sont la très forte proportion de non diplômés (25 % contre 20 % en moyenne) et le très fort déficit de personnes diplômées du supérieur court ou long (14 % contre 21 %).

La zone de Lens - Hénin occupe le 4^e rang en nombre d'emplois, 110 000 dont 79 400 dans les secteurs concurrentiels. L'emploi se répartit en 94 % de salariés (11 % dans l'industrie, 8 % dans la construction, 43 % dans le tertiaire marchand et 32 % dans le tertiaire non marchand) et 6 % de non salariés. Le territoire est plus tertiarisé que la région en raison du fait de l'importance des services marchands et son économie est plus diversifiée. Dans les secteurs concurrentiels quatre grands domaines d'activités se dégagent : le commerce (19 % des emplois locaux), la santé, le social et le médico-social (12 %), les

services aux entreprises plus développés qu'en région (intérim, autres activités de soutien, entretien des bâtiments, 12 %) et les transports et la logistique également plus développés (10 %). Cette dernière activité a connu un essor considérable avec l'implantation de la plateforme logistique Delta 3 et son effet d'entraînement. **La construction** avec 10 % des emplois concurrentiels, occupe également une place plus importante sur le territoire.

La répartition des emplois par catégories socio-professionnelles fait ressortir une prépondérance d'ouvriers qualifiés, 17 % contre 15 % en région et à un degré moindre d'ouvriers non qualifiés, 11 % contre 10 %. Les emplois de qualifications supérieures et les professions indépendantes sont en revanche moins développés.

Le taux d'emploi de 52,5 %, près de 5 points inférieur au taux moyen, classe le territoire au dernier rang régional et parmi les 5 plus bas des 304 zones d'emploi de la France métropolitaine.

Le taux de chômage à fin 2013 s'établit à 16,5 % soit 3,5 points de plus que pour l'ensemble du Nord - Pas-de-Calais au 3^e rang national. Le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 37 600 dont 49 % inscrits depuis plus d'un an. C'est l'un des territoires les plus touchés par le chômage de longue durée. Les femmes représentent 44 % des personnes inscrites à Pôle emploi, les jeunes, 25 %.

Le territoire reste particulièrement marqué sur le plan social par son passé minier ainsi qu'en témoigne son classement parmi les deux zones d'emploi métropolitaines présentant les situations les plus dégradées selon l'indicateur de développement humain (IDH4).

4^E
RANG
EN NOMBRE
D'EMPLOIS

NIVEAU
DE FORMATION
LE PLUS FAIBLE
DE LA RÉGION.

16,5 %
TAUX DE
CHÔMAGE
À FIN 2013
[3^E RANG
NATIONAL]

2

APRÈS UNE ÉVOLUTION HEURTÉE JUSQU'À LA FIN DES ANNÉES 1980, LA POPULATION ACTIVE REPART EN CROISSANCE

DÉCLIN DE
L'ACTIVITÉ MINIÈRE
PASSANT DE 55 000
EN 1962 À MOINS
DE 1000 EN 1990

NOYELLES-
GODAULT,
L'UN DES PLUS
IMPORTANTES PÔLES
COMMERCIAUX
AU NORD DE PARIS

De 1962 à 2010, la population active de la zone d'emploi de Lens - Hénin est passée de 125 000 à 152 000, progressant de +22 % contre +32 % pour l'ensemble du Nord - Pas-de-Calais. Le rythme de croissance élevé s'interrompt à la fin des années 1960 pour devenir négatif entre 1968 et 1975 puis plus lent qu'en moyenne jusqu'à la fin des années 1980. Au cours des 20 dernières années, l'évolution est très légèrement plus favorable que celle de la région. Les facteurs de cette trajectoire sont la progression du nombre de personnes en âge de travailler, 4^e plus forte de la région et des taux d'activité, 2^e plus intense.

Le solde des migrations résidentielles est particulièrement négatif, le plus intense en région avec un pic entre 1968 et 1975. Sous l'angle économique, l'évolution de l'emploi a un impact nul sur l'évolution de la population active. L'emploi retrouve simplement son niveau de 1962. C'est l'un des 5 territoires avec Maubeuge, Cambrai, Roubaix - Tourcoing, et Valenciennes à présenter ce bilan malgré le fort rebond à partir du début des années 1990. Le déclin et la fin de l'activité minière en sont la principale raison, l'emploi passant de 55 000 en 1962 à moins de 1000 en 1990. Le chômage a connu la plus forte hausse de la région. Sous l'angle des navettes domicile-travail, le solde entre le nombre de non-résidents venant travailler à Lens - Hénin et le nombre d'actifs résidents travaillant hors du territoire est toujours négatif. Il s'amplifiera jusqu'au début des années 1990 et se réduira par la suite. Les logiques à l'œuvre dans l'évolution de la population active se différencient fortement avant les années 1990 et après.

2.1

LA POPULATION ACTIVE STAGNE SOUS L'EFFET DU VIF DÉCLIN DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE

De 1962 à 1975, la population active passe de 125 000 à 126 000. L'activité minière, moteur économique du territoire, est engagée depuis les années 1950 dans une phase de déclin qui s'accroît considérablement. L'emploi passe de 55 000 à 25 000 et a des répercussions sur les activités connexes (fabrication de matériel de mines et forage)^{[1][2]}. Le déficit d'emplois conduit à une amplification des migrations alternantes. Le solde négatif entre les non-résidents venant y travailler et les résidents actifs travaillant hors du territoire se creuse. Les hommes sont contraints de chercher du travail hors de la zone d'emploi notamment vers Béthune - Bruay et Douai qui contrairement à Lens - Hénin, bénéficient d'implantations industrielles de la filière automobile de très grandes tailles dans le cadre de la politique de reconversion du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais. Les femmes sont également nombreuses à trouver à s'employer dans les industries textile et de l'habillement vers Roubaix - Tourcoing^[3]. Le tissu économique local s'enrichit tout même de la création d'un site Peugeot (Aciers et outillage Peugeot) de fabrication de pièces et d'équipements pour l'automobile en 1969 et entre 1971 et 1974, d'un site de vente à distance (Bertelsmann France Setradis) et de 4 hypermarchés^[3] dont un à Noyelles-Godault constituera par la suite la base d'un des plus importants pôles commerciaux au nord de Paris par la superficie, le nombre et la diversité des enseignes. Le chômage fait son apparition (+4 400). L'effet des taux d'activité est négatif en raison des sorties massives du marché du travail (-6 500). Les migrations résidentielles sont fortement déficitaires (-29 000). Le seul facteur favorable à l'évolution de la population active est la dynamique démographique (+37 000 personnes en âge de travailler). L'emploi total du territoire passe 112 000 à 101 000.

2.2 CROISSANCE MODÉRÉE DE LA POPULATION ACTIVE DANS LE CONTEXTE DE LA DISPARITION DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE

De 1975 à 1990, la population active passe de 126 000 à 132 600. L'industrie charbonnière achève son cycle de déclin marqué par la fermeture du dernier puits de mine à Oignies le 21 décembre 1990. L'emploi passe de 25 000 à moins de 1 000, ne restent plus que les services centraux. Sur l'ensemble du bassin minier régional, c'est le territoire le plus marqué par « le charbon » du fait de son poids considérable dans l'ensemble de l'économie et son inscription dans le patrimoine génétique local ainsi que le démontrera plus tard l'initiative qui aboutira au classement au patrimoine mondial de l'Unesco. Ce fut également le territoire le plus spécialisé de la région puisque ce seul secteur représenta jusqu'à 51 % de l'emploi total. Seul Roubaix - Tourcoing connut une situation comparable avec les secteurs du textile et de l'habillement (48 %).

Pour autant, le territoire poursuit sur la voie de la diversification de son économie. Il bénéficie d'un rythme soutenu de créations d'emplois dans le tertiaire (+36 % contre +30 % en région) et plus particulièrement dans les services marchands aux particuliers et les services non marchands (prévoyance, action sociale, santé...). L'industrie de l'habillement installe de nombreux établissements qui feront que ce secteur sera plus développé qu'en moyenne régionale. Malgré ces gains, le solde d'emplois est négatif, -11 000 pour un total de 90 000.

Le chômage se développe plus rapidement qu'en région (+19 400) pour atteindre le nombre de 24 700. Le solde négatif de navettes du lieu de domicile au lieu de travail se réduit légèrement en raison notamment de la baisse du nombre de personnes allant travailler dans le textile et l'habillement en crise à Roubaix - Tourcoing.

La croissance démographique reste élevée (+26 000) tout en convergeant vers celle de la région. Les taux d'activité varient à nouveau à la hausse (+8 500) mais le territoire continue de perdre des résidents (-28 000).

Liévin : chevalement du puits n°3 bis de Lens ►
© Eric Desauvois



FERMETURE
DU DERNIER
PUITS DE MINE
À OIGNIES
LE 21 DÉCEMBRE
1990

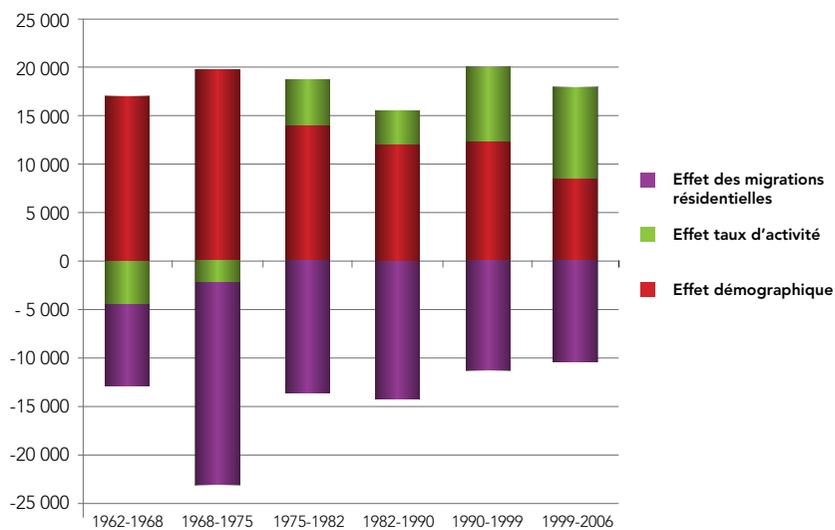
RYTHME
SOUTENU DE
CRÉATIONS
D'EMPLOIS
DANS LE TERTIAIRE
(+36 % CONTRE
+30 % EN RÉGION)

VARIATION DE LA POPULATION ACTIVE SELON :

LES EFFETS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

	Population active en fin de période	Variation totale sur la période	dont effet démographique	dont effet taux d'activité	dont effet des migrations résidentielles
1962-1968	129 300	+4 300	+17 000	-4 300	-8 400
1968-1975	126 300	-3 000	+19 800	-2 200	-20 600
1975-1982	131 300	+5 000	+13 900	+4 800	-13 700
1982-1990	132 600	+1 300	+11 700	+3 600	-14 100
1990-1999	141 400	+8 800	+12 200	+7 900	-11 300
1999-2006	148 900	+7 500	+8 600	+9 100	-10 300

Source : Recensements de la population de 1962 à 2006
 Note de lecture : Δ population active = Δ effet démographique + Δ effet taux d'activité + solde des migrations résidentielles

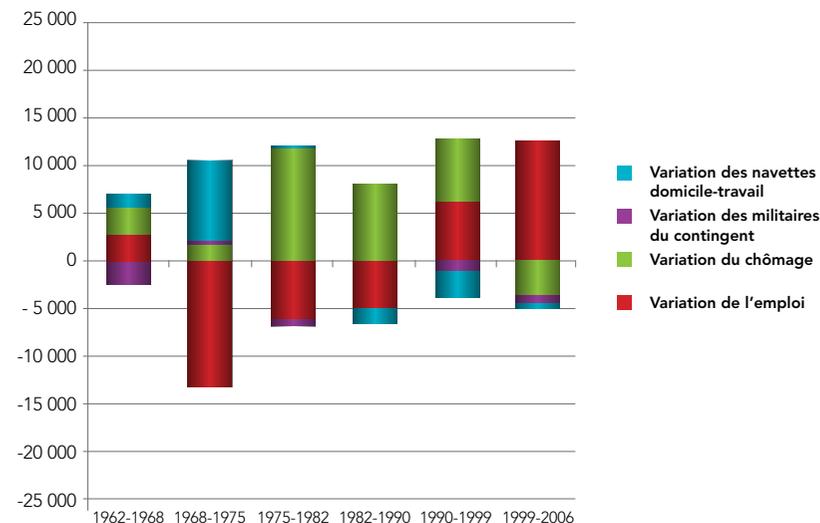


Source : Recensements de la population de 1962 à 2006

L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

dont variation de l'emploi	dont variation du chômage	dont variation des militaires du contingent	dont variation du solde des navettes domicile-travail
+2 800	+2 700	-2 400	-1 300
-13 300	+1 700	+300	-8 400
-6 200	+11 500	-600	-300
-4 900	+7 900	-200	+1 500
+6 100	+6 600	-1 200	+2 800
+12 400	-3 600	-800	+500

Source : Recensements de la population de 1962 à 2006
 Note de lecture : Δ population active = Δ emploi + Δ chômage + Δ militaires du contingent - Δ solde des navettes

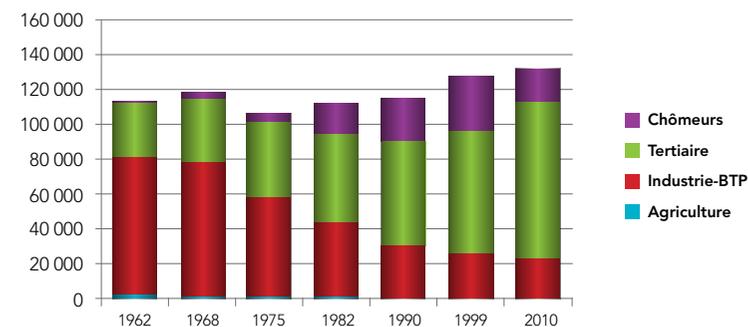


Source : Recensements de la population de 1962 à 2006
 Note de lecture : une variation positive du solde des navettes s'impute négativement à la variation de la population active

EMPLOI AU LIEU DE TRAVAIL ET CHÔMEURS AU LIEU DE RÉSIDENCE

	Agriculture	Industrie-BTP	Tertiaire	Emploi au lieu de travail	Chômeurs
1962	2 100	79 400	30 400	112 000	900
1968	1 600	76 300	36 800	114 700	3 600
1975	1 200	56 600	43 500	101 400	5 300
1982	1 100	43 600	50 500	95 200	16 800
1990	700	30 200	59 400	90 300	24 700
1999	600	25 100	70 600	96 400	31 400
2010	500	22 900	89 300	112 700	29 200

Source : Recensements de la population de 1962 à 2010



Source : Recensements de la population de 1962 à 2010

2.3 LE RENOUVEAU ÉCONOMIQUE FAVORISE LE RETOUR DE LA CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE

Le passif minier soldé, la dynamique de développement économique engagée précédemment dans les secteurs tertiaires (les services aux particuliers, aux entreprises, le transport) permet enfin de renouer avec la croissance de l'emploi. Son total passe de 90 000 à 113 000 entre 1990 et 2010 et retrouve son niveau du début des années 1960. Au cours des 20 dernières années, le rebond est spectaculaire, +25 %. Seules les zones d'emploi de Lille (+25 %) et de Valenciennes (+30 %) font jeu égal ou mieux.

Hormis l'industrie qui continue de perdre des emplois, tous les autres secteurs affichent des résultats positifs, la construction, le commerce, les services marchands (plus particulièrement l'intérim, la logistique, la restauration) et non marchands. **La part de l'emploi présentiel** (activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone) est supérieure à la moyenne, **70 % contre 66 %, 2^e rang régional.**

La population active retrouve une croissance comparable à celle de la région passant de 132 000 à 152 000. L'effet démographique positif et les migrations résidentielles déficitaires s'atténuent. En revanche, l'augmentation des taux d'activité est la plus élevée de la région avec un solde de +17 000 mais le retard n'est pas comblé. Le chômage progresse de +18 % (forte hausse entre 1990 et 1999, puis baisse de 1999 à 2010). Le solde des migrations alternantes entre le domicile et le lieu de travail poursuit sa lente résorption.

2.3.1 DANS LES SECTEURS CONCURRENTIELS, L'EMPLOI PROGRESSE CONSIDÉRABLEMENT JUSQU'À LA CRISE DE 2008

Sur le champ des secteurs concurrentiels, le point haut de l'emploi (83 000) a été atteint fin 2007, +34,5 % depuis le début des années 1990 pour une moyenne régionale de +21,4 %. La crise touche ce territoire avec la même intensité que la région, -4,3 % contre -4,5 % soit près de -3 600 emplois pour un total de 79 400.

La forte recomposition du tissu économique ^[4] s'est accompagnée d'une forte croissance de l'emploi mais nullement dans l'industrie. À fin 2007, les pertes d'emplois concernent tous les secteurs manufacturiers. Pour l'industrie de technologie moyenne-supérieure c'est -3 % contre +2 % en région, principalement dans l'industrie chimique mais l'industrie automobile progresse. Pour les industries de technologie moyenne-inférieure, les pertes sont plus importantes, -27 % contre -16 % en raison de la quasi disparition de la métallurgie (fermeture de Metaleurop), les autres secteurs résistent voire progressent. Pour les industries de faible technologie, les pertes sont encore plus fortes (-38 %) du fait de la liquidation totale de l'industrie de l'habillement, l'agroalimentaire se maintenant.

Ces pertes sont très largement compensées par les gains dans le tertiaire : +202 % pour une moyenne régionale de +145 % dans les activités non high-tech de services aux entreprises à forte intensité en connaissance pour l'essentiel dans l'intérim. Les services présentiels (activités pour la santé humaine, action sociale sans hébergement, l'hébergement médico-social et social) voient leurs effectifs progresser de +43 %, contre +39 % en région. Enfin, les services à moindre concentration en connaissance, dont fait partie le commerce, enregistrent une progression deux fois plus importante qu'en région (+58 % contre +31 %) portés par les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises, la restauration, le transport, l'entretien des bâtiments et espaces verts, ainsi que la logistique et les services auxiliaires des transports. Cette dernière activité s'est trouvée considérablement renforcée avec la création fin 2003 de la plateforme multimodale Delta 3 à Dourges qui constituait une des réponses aux besoins d'emplois liés à la fermeture de Metaleurop début 2003. Le site a attiré depuis des enseignes telles que Fnac Éveil & Jeux, Gefco, Kiabi, Leroy Merlin ou Oxyane Décathlon. Seuls les services high-tech (services d'information) sont en retrait, +43 % contre +151 % en région et les services financiers, +23 % contre +35 %.

La crise de 2008 interrompt cette dynamique favorable. Malgré les rebonds des années 2009 et 2011, les pertes d'emploi entre fin 2007 et fin 2013 s'établissent à -3 600 (-4,3 % pour -4,5 % en région) pour un total de 79 400. L'industrie accentue ces destructions d'emplois (-19 % pour une moyenne régionale de -16 %) même dans les secteurs préservés jusqu'alors, industrie automobile (-29 %), industries alimentaires (-16 %), la plasturgie (-23 %). La construction est à la peine (-10 % contre -9 %).

AU COURS DES
20 DERNIÈRES
ANNÉES,
LE REBOND EST
SPECTACULAIRE,
+25 %

FERMETURE DE
METALEUROP

PLATEFORME
MULTIMODALE
DELTA 3

Dans le tertiaire, légèrement sous le seuil de l'équilibre (-0,2 %), le commerce se maintient (+0,3 % contre -3,4 % en région) grâce au commerce interentreprises en hausse. Les services s'effritent de -0,3 % alors qu'ils sont en légère progression en région (+0,7 %) principalement du fait de la forte contraction dans les activités liées à l'emploi (-26 %), les transports (-4 %), l'action sociale sans hébergement (-21 %), les services financiers (-10 %). Dans le même temps, les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (+34 %), l'un des secteurs les plus développés du territoire comparativement à la région, la restauration (+19 %), l'hébergement médico-social et social (+59 %) et l'entretien des bâtiments et espaces verts (+27 %) s'adjugent d'importants gains d'emplois.

2.3.2 LA REDISTRIBUTION DE LA QUALIFICATION DES EMPLOIS DISPONIBLES

Cette recomposition économique s'est traduite par une transformation des emplois. Selon l'Insee entre 1999 et 2010, le territoire a perdu -200 emplois d'ouvriers qualifiés. Dans le même temps ont été créés +800 emplois d'ouvriers non qualifiés, +2 900 de services directs aux particuliers, +2 600 de professions intermédiaires de l'enseignement, la santé et la fonction publique, +2 300 de cadres d'entreprises, +2 400 de professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, +1 600 d'employés de commerce seul type d'emploi spécifique comparativement à la région. **Les besoins en main d'œuvre et en compétences se transforment. Les enjeux liés à l'orientation des demandeurs d'emploi, la sécurisation des parcours des salariés ou la reconversion vers les nouveaux emplois s'en trouvent interpellés.**

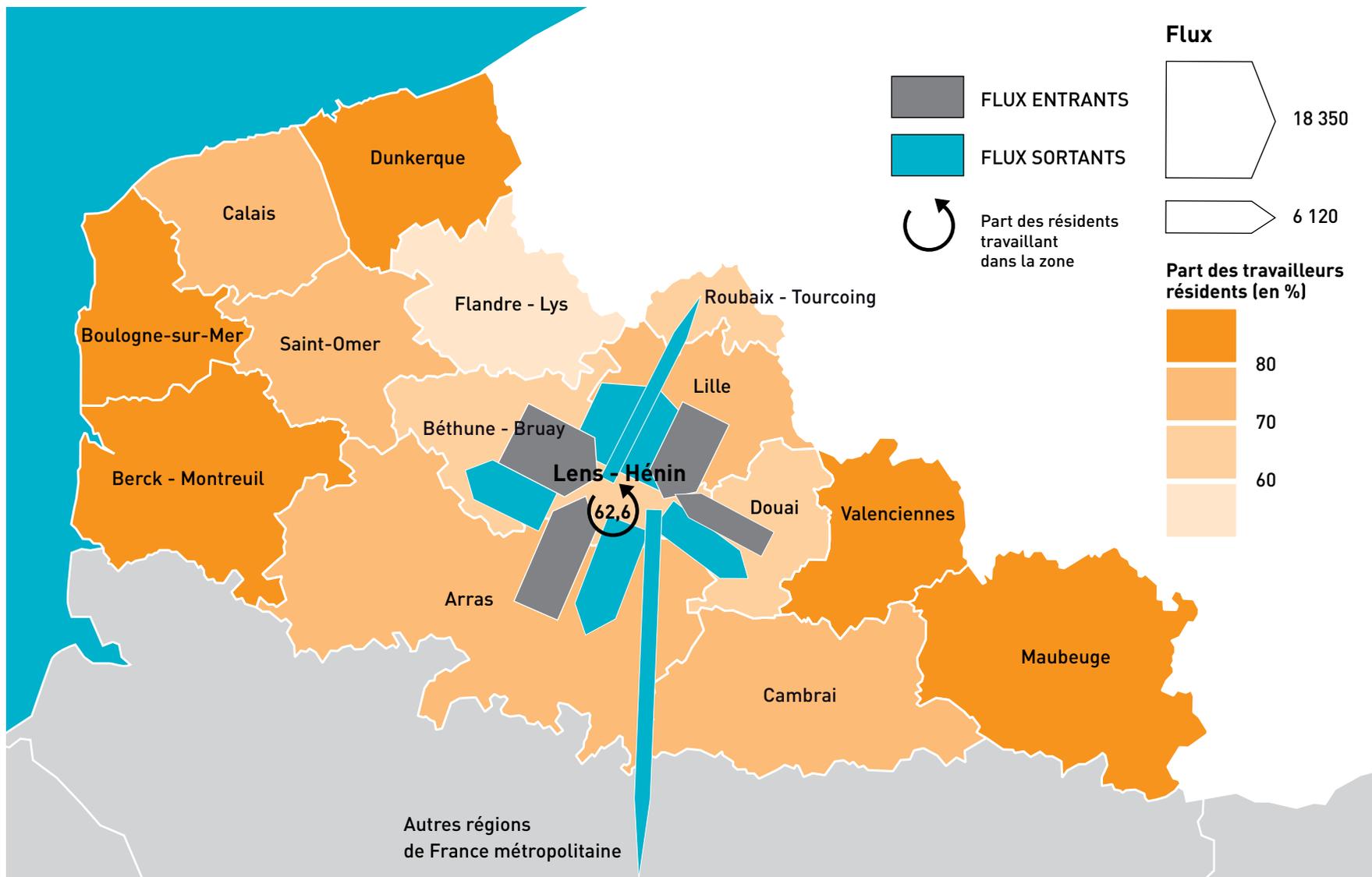
2.4 UN TERRITOIRE TRÈS CONNECTÉ ET DÉPENDANT DE SES VOISINS GÉOGRAPHIQUES EN TERME DE FLUX DE MAIN D'ŒUVRE

Le nombre de personnes quittant quotidiennement le territoire pour travailler a toujours été très important et supérieur au nombre de non-résidents et venant y travailler. Le solde entre les entrées et les sorties s'est quelque peu atténué à partir du milieu des années 1980 mais reste de -11 000 actifs et permet de contenir, en partie, l'important niveau de chômage. Près de 4 résidents sur 10 de la zone d'emploi de Lens - Hénin travaillent hors du territoire (15 % vers Lille, 6 % vers Béthune - Bruay, 6 % vers Arras, 5 % vers Douai, 2 % vers Roubaix - Tourcoing, 2 % vers d'autres régions). Le mouvement inverse, de moindre ampleur, est tout de même conséquent car les emplois locaux sont occupés à 31 % par des non-résidents (9 % en provenance de Béthune - Bruay, 7 % de Lille, 7 % d'Arras, 4 % de Douai).

2.5 UNE POPULATION ACTIVE QUI POURRAIT DIMINUER À L'HORIZON 2030

Après avoir retrouvé un niveau de croissance de la population active comparable à celui de la région à partir des années 90, l'Insee prévoit une rupture au tournant des années 2010. Le territoire s'engagerait dans une phase de diminution de sa population active. En rythme annuel, le nombre d'actifs baisserait de -1,2 ‰ contre + 0,1 ‰ pour la région Nord - Pas-de-Calais. Cette nouvelle orientation incomberait à l'important déficit des migrations résidentielles qui annulerait totalement l'effet démographique tout juste positif alors qu'il serait négatif en région et l'augmentation des taux d'activités de même ampleur que pour l'ensemble du Nord - Pas-de-Calais. En cas de maintien ou de croissance de l'emploi, cela pourrait à terme permettre de réduire le nombre de chômeurs.

FLUX DOMICILE-TRAVAIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE LENS - HÉNIN



© IGN-Insee 2013
 Source : Recensement de la population 2009, exploitation complémentaire (Insee)

3

LES NOUVEAUX VECTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le territoire s'est engagé dès les années 1970 dans la recombinaison et la diversification de son économie du fait du déclin et de la disparition programmée des activités du charbonnage. Au côté des activités motrices présentes sur le territoire en très forte croissance à partir des années 1990, de nouvelles dynamiques de développement émergent autour des questions sociétales (le vieillissement de la population), de l'innovation technologique et des TIC, du développement durable ou de la valorisation de l'image patrimoniale que pourrait impulser la présence du musée du Louvre-Lens générateur d'importants flux de visiteurs.

3.1 D'UNE ACTIVITÉ TRADITIONNELLE À UNE ACTIVITÉ D'AVENIR DE RÉFÉRENCE

La logistique est une activité peu développée au début des années 1990. L'implantation de la plate-forme trimodale Delta 3 à Dourges en 2003 sur 300 hectares à l'intersection de deux corridors de transport européens va totalement dynamiser le secteur en proposant un ensemble de prestations et de services qui fait référence et a déjà attiré de nombreuses enseignes telles que Fnac Éveil & Jeux, Gefco, Kiabi, Leroy Merlin ou Oxylane Décathlon de la distribution.

Dans le registre du transport, le terminal permet l'acheminement des marchandises partout en France et en Europe par le rail : deux lignes ferroviaires qui desservent la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne, les voies fluviales : le canal à grand gabarit qui dessert les principaux ports de France, de Belgique et des Pays-Bas et la route : l'autoroute A1 (Lille-Paris) et, à proximité, les autoroutes A21 (Lens-Douai) et A26 (Calais-Reims).

Delta 3 met à la disposition des entreprises une logistique qui facilite :

- les manutentions ferroviaires, fluviales et routières
- le stockage des marchandises, même « dangereuses » (330 000 m² d'entrepôts de dernière génération)

- une zone de services, située à l'extrémité du site, propose également :
 - le centre tertiaire Euralogistic : bâtiment de la CCI de Lens mettant à la disposition des sociétés 1200 m² de bureaux
 - une station multiservices (station essence, restauration rapide...)
 - un parking poids lourds (75 places environ).

Le doublement des capacités de stockage de 300 000 à 600 000 m² à l'horizon 2016, vise à désaturer le périmètre et attirer les géants de la logistique en proposant des entrepôts XXL. Les transports ferrés et fluviaux sous employés verront leurs capacités augmentées avec la réalisation de la liaison Hendaye – Dourges et le raccordement futur au canal Seine-Nord Europe.

Le pôle d'excellence Euralogistic s'est naturellement installé au cœur du centre tertiaire dédié à la logistique. Il est soutenu par le Conseil régional et son action est menée au profit de l'ensemble du Nord - Pas-de-Calais.

Il est piloté par le réseau des CCI et :

- propose aux entreprises du secteur des programmes d'accompagnement de l'innovation et du développement (150 visites d'entreprises par an dans tout le Nord - Pas de Calais)
- assure une veille sur les technologies et les marchés (visites de sites, réunions thématiques pour les clubs d'entreprises)
- met en réseau les acteurs de filières (création d'une grappe d'entreprises et aide à l'obtention du label DATAR)
- promeut la filière régionale et mène une stratégie de visibilité à l'échelle nationale et internationale (site portail de la logistique en Nord - Pas-de-Calais, trophées de l'excellence logistique, création du salon régional Just in Log, participations à de grands salons, partenariats avec d'autres régions logistiques en Europe et dans le monde)
- constitue la bannière qui regroupe les projets concrétisant la stratégie de constitution d'un cluster : campus de formation, centre de recherche et Business Park.

PLATE-FORME TRIMODALE DELTA 3 :
FNAC ÉVEIL & JEUX,
GEFCO, KIABI,
LEROY MERLIN
OU OXYLANE
DÉCATHLON

La volonté de faire émerger un cluster s'est traduite par l'ouverture à la rentrée 2012 du Campus régional Euralogistic dans deux bâtiments HQE à l'entrée de Delta 3. C'est l'élément clé du pôle d'excellence labellisé Euralens en février 2013. Ce campus, qui comptera bientôt 2 000 étudiants, est le plus innovant de France. La CCI est maître d'ouvrage de cet investissement, inscrit au Contrat de Projet entre l'État et la Région Nord - Pas-de-Calais 2007-2013 et soutenu par l'Europe et la Communauté d'agglomération d'Hénin - Carvin.

Il propose une formation inédite, fondée sur le principe de l'immersion des apprenants en conditions réelles (caristes, préparateurs de commandes, chefs d'équipes, managers) dans des équipements ultra-modernes à l'échelle professionnelle.

À l'issue du cycle de perfectionnement, le label de formation « Compagnons de la logistique[®] » sera délivré aux apprenants. Validé par les entreprises, il attestera de leurs compétences professionnelles. Le programme est conçu en étroite collaboration avec les logisticiens, les universités, l'Éducation nationale, Pôle emploi et les organismes de formation leaders de la filière. Il sera la vitrine du savoir-faire des fournisseurs d'équipements logistiques régionaux. Il contribuera aussi à valoriser l'image des métiers de la logistique et donnera un avantage déterminant à la région en matière d'attractivité territoriale.

Pour enrichir la palette de formation, un master Erasmus Mundus en logistique durable et avancée porté par l'Université d'Artois sera créé.

Pour compléter cet environnement, un projet d'institut de recherche dédié à la logistique est à l'étude. La CCI, l'Université d'Artois, la CAHC, le PRES Nord - Pas-de-Calais, les services de l'État et de la Région sont impliqués. Situé à côté du campus, ce centre de recherche accueillera des travaux de recherche publics et privés consacrés à l'optimisation de l'organisation logistique. Il offrira également aux équipes R&D des entreprises une plate-forme de tests (outils de modélisation, simulateurs réalité virtuelle, etc.) et un incubateur de projets innovants en lien avec la logistique.

Toujours dans le même objectif, un business park, est à l'étude afin d'accueillir les entreprises support de la logistique (consulting, infologistique, prestataires divers). Il sera logé dans un programme immobilier à vocation tertiaire en cours d'élaboration sur le site Marais Chaix, situé entre le campus de la logistique et le site 9/9 bis de Oignies. L'Euralogistic Smart Building, centre d'accueil d'entreprises d'environ 1.500 m², en sera la première concrétisation. À terme, une dizaine de bâtiments équivalents devraient voir le jour.

3.2 LES ECO-MATÉRIAUX AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Expert en « écotecnologies », le centre de Création et de Développement des Éco-Entreprises (cd2e) concentre sur la Base 11/19 à Loos-en-Gohelle de nombreux savoir-faire liés à l'efficacité énergétique dans les bâtiments. Le cd2e est pionnier dans la mise-en-œuvre de projets innovants. Le développement qu'il connaît depuis quelques années lui confère une position de leader à l'échelle nationale.

Ses projets portent à la fois sur le neuf et sur la réhabilitation de l'ancien. Ils concernent l'isolation, l'utilisation d'éco-matériaux et l'installation de procédés permettant la production d'énergies renouvelables.

Il gère également le traitement des déchets et de l'eau, ainsi que la réhabilitation des sites, sols et sédiments pollués.

Ses missions sont multiples :

- informer en mettant à la disposition des professionnels et des particuliers des bases de données
- coordonner dans l'euro-région l'ingénierie de formation à l'efficacité énergétique, aux éco-matériaux et à la qualité sanitaire dans le bâtiment
- animer des échanges entre les professionnels
- accompagner les mutations en capitalisant les retours d'expériences
- développer l'attractivité régionale.

Le centre est à la tête d'un réseau régional qui compte déjà :

- 550 éco-entreprises générant 22 000 emplois
- 60 laboratoires de recherche et 400 chercheurs.

CAMPUS
RÉGIONAL
EURALOGISTIC

CENTRE DE
CRÉATION ET DE
DÉVELOPPEMENT
DES ÉCO-
ENTREPRISES

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ TECHNOLOGIE ET ENVIRONNEMENT APPLIQUÉS AUX MATÉRIAUX (TEAM²)

Le cd2e porte plusieurs initiatives emblématiques :

- dans l'ancienne salle des machines du 11/19, le « Théâtre de l'éco-construction », inauguré le 6 septembre 2012, présente aux professionnels, aux étudiants et au grand public les éco-matériaux utilisables dans la construction neuve et la rénovation
- un Pôle de compétitivité Technologie et Environnement Appliqués aux Matériaux (TEAM²) a obtenu la reconnaissance nationale en mai 2010
- un « Centre ressources pour l'efficacité du bâtiment », c'est l'une des vocations initiales du cd2e
- Villavenir : six maisons individuelles ont été construites aux normes BBC (basse consommation) en 2009, route de Béthune à Loos-en-Gohelle, pour tester différentes techniques en conditions réelles
- AvniR, une plateforme pour l'analyse du cycle de vie, également inaugurée en 2009
- la plateforme solaire portée par l'association Lumiwatt, centre de test des technologies solaires photovoltaïques (ouverte en mai 2011)
- Réhafutur, un programme d'expérimentation des principes d'éco-construction appliqués à la réhabilitation de logements anciens et mis en œuvre sur une ancienne maison d'ingénieur des mines (achèvement prévu en mars 2013).

EURALENS

Dans le cadre d'EURALENS, plusieurs projets ont été labellisés dans ce domaine :

- Cité Bruno à DOURGES : réhabilitation des façades de 173 logements par des techniques innovantes de façon à retrouver la qualité architecturale d'origine.
- Réalisation de logements passifs sur le site du 9/9 bis à Oignies
- Sur le site de Ste Henriette, réalisation d'un programme immobilier (éco quartier et logement passif) qui regroupera à terme logements, activités tertiaires, commerces, équipements et services.

3.3 LE CLUSTER SENIOR

Au côté de l'offre de services d'hébergements collectifs socio ou médico-sociaux qui s'est très largement étoffée ces dernières années, une autre voie plus individualisée creuse son sillon. L'adaptation de l'habitat et des équipements de la maison aux seniors ainsi que les nouveaux services permettant leur maintien au domicile offrent des opportunités nouvelles d'innovation et d'activités économiques.

Enjeu humain majeur, le vieillissement de la population en Europe génère aussi de nouveaux besoins et des marchés de plusieurs millions d'euros par an à conquérir. Pour positionner le territoire sur ces filières prometteuses, la CCI et un groupe de PME ont créé le Cluster Senior, avec le soutien de l'État.

Trois dimensions sont appréhendées : l'aménagement innovant du domicile, le bouquet de services aux seniors et le pilotage du collectif d'entreprises.

En premier lieu, le Cluster Senior propose une alternative à la maison de retraite. Il met l'accent sur le marché de la réhabilitation de logements pour le maintien à domicile des plus âgés. Les entreprises du Cluster Senior, en lien avec un bailleur social et avec l'appui de la CCI, ont lancé une opération innovante consistant à aménager une maison témoin.

A été intégré tout un ensemble de solutions techniques dédiées au maintien à domicile des personnes âgées. Cette opération d'aménagement répond de manière efficace et économique aux besoins des bailleurs sociaux et en particulier aux attentes d'un pourcentage croissant de leurs clients finaux : les seniors disposant de revenus modérés.

Ce projet s'appuie sur la prise en compte précise des besoins qui ont été formulés par les seniors, avec l'appui d'experts en sénior économie. Cette opération originale baptisée « Concept House Senior » permet aux entreprises du Cluster Senior de développer un savoir-faire différenciateur et de proposer leurs produits et services au plan national :

- gros œuvre
- second œuvre
- design
- ergonomie
- équipements

En second lieu, les entreprises du Cluster Senior doivent proposer, dans le cadre du dispositif d'aide à domicile, un «bouquet de services» aux seniors afin de satisfaire au mieux leur besoins :

- dans le respect des budgets de chacun,
- avec l'aide des nouvelles technologies,
- tout en contribuant à renforcer le lien social.

Et enfin, le Cluster Senior a pour ambition de regrouper une masse critique d'entreprises leaders géographiquement proches, en lien étroit avec le monde de la recherche et de la formation.

- Promotion des savoir-faire individuels et collectifs des entreprises qui le composent.
- Organisation de stands communs sur des salons spécialisés.
- Détection et identification de marchés nouveaux pour les entreprises.
- Organisation de séminaires et journées techniques.
- Positionnement sur divers appels à projets nationaux ou européens.
- Ingénierie de projets économiques et de formation innovants

3.4 LE CLUSTER SPORT ET BIEN-ÊTRE

Des structures sportives à forte notoriété internationale se trouvent sur l'aire d'Euralens. Elles créent un cadre propice aux opportunités de développement économique.

L'idée de cluster prend corps, autour de plusieurs axes :

- L'adaptation des infrastructures à l'évolution des pratiques sportives et de loisirs
- La création de produits, équipements et matériels sportifs innovants
- Les relations avec les domaines de la santé et du médical
- La liaison avec des activités connexes, telles que l'éco-conception, la plasturgie, les textiles techniques, le numérique, etc.

L'une des premières actions préconisées se concrétise par l'ouverture en janvier 2012 à Liévin de l'incubateur dédié aux porteurs de projets de création d'entreprises, pour la plupart issus de l'Université du Sport de Liévin.

D'autre part un groupe d'entreprises existantes volontaires, relevant des secteurs économiques identifiés, travaille à la mise en place d'un club pour participer à la gouvernance du cluster. Le but est de développer entre elles des synergies, pour conquérir de nouveaux marchés et mutualiser des outils.

Treize hectares autour du stade couvert sont d'ores-et-déjà fléchés pour accueillir le futur « Business park » du cluster. Il sera notamment composé d'un parc d'affaires et de structures dédiées aux services. Dans le cadre d'EURALENS, le projet Parc Natura Sport à Fouquières-lès-Lens peut être cité. Il porte sur la création d'un pôle central d'activités sportives de pleine nature, de compétition et de loisirs comportant plusieurs services (location, vente et matériel, accompagnement par des moniteurs diplômés d'État, aire de camping).

3.5 LE « CLUSTER NUMÉRIQUE CULTUREL »

Ce projet, d'ambition européenne, répond à la volonté des élus du territoire de développer une filière économique autour de ces enjeux et de favoriser l'éducation par les nouveaux outils numériques. C'est dans ce cadre que vingt espaces numériques ont été installés dans les écoles primaires de la circonscription lensoise, pour permettre aux élèves d'avoir accès au centre de ressources du Louvre-Lens et de travailler étroitement avec le musée. Le projet est porté par la Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin, la Région, l'Académie de Lille et la Caisse des dépôts.

Ce cluster siègera à Lens, à proximité du musée du Louvre-Lens.

Les objectifs :

- permettre aux entreprises spécialisées dans la filière numérique de travailler sur un même espace géographique dans la zone d'attractivité du Louvre-Lens,
- numériser l'ensemble des supports culturels à partir, notamment, de la logistique du musée du Louvre-Lens,
- participer activement au développement de l'Euro-région

Pour concrétiser ces ambitions, le Pôle numérique de la connaissance s'appuie sur :

- une volonté politique affichée dès août 2010, par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et par le Conseil régional, de construire à Lens un « cluster Numérique de la connaissance » et d'en faire l'un des axes de développement économique induits par l'arrivée du Louvre-Lens
- un réseau de partenaires et de compétences : autres clusters (Euratechnologies, Pôle ubiquitaire, Pôle Images...), entreprises (Jouve, Archimed, Doublet, CYO...), laboratoires de recherche (CRIL, INRIA, PRES...), établissements culturels (Louvre-Lens, musées régionaux, bibliothèques...)

3.6 PROJET : CLUSTER MÉTIERS DE L'ART

Depuis 2010 le groupe de travail « Métiers d'art » d'Euralens (composé de représentants des institutions (dont l'État), de professionnels, d'organismes de recherche et de formation du secteur) approfondit ce projet de cluster. Il a déjà soumis un certain nombre de propositions :

- transformer progressivement le Salon des métiers d'art de Lens en événement d'envergure internationale en conservant le haut niveau d'ambition qualitative fixé par ses créateurs
- créer une Route touristique des métiers d'art en Nord - Pas de Calais (travail en cours avec les acteurs du tourisme)
- mettre en place une tête de réseau et aménager un site des métiers d'art de haut niveau, dans la proche périphérie du Louvre-Lens, pour développer le cœur du pôle d'excellence à l'échelle eurorégionale.

Le projet d'Institut Fédératif pour la Recherche et l'Enseignement des Métiers d'Art et du Patrimoine (IFREMAP) est à l'étude et pourrait constituer le cœur visible du cluster.

Outil phare de la filière Métiers d'art, il prévoit qu'un lieu soit mis à la disposition de différents acteurs (professionnels ou universitaires) pour mener des projets en commun. La structure associative, située à Lens, rassemblerait en un même site :

- maison des professions
- centre de formation et de recherche
- espace d'orientation professionnelle
- centre de ressources et d'études sur les métiers et filières
- centre technique, d'incubation et de restauration
- lieu d'animations et de vente d'œuvres et objets d'art
- centre de colloques et de séminaires...

Cinq familles de métiers seraient concernées :

- la conception et la fabrication des œuvres et objets d'art (sur support métal, verre, terre, bois et textile)
- leur conservation, leur restauration, leur exposition et l'archéologie, leur commercialisation
- l'administration publique et privée des œuvres d'art, du patrimoine et de la culture
- l'événementiel et la médiation.

L'institut serait ouvert sans exclusive à tous les professionnels des métiers d'art et du patrimoine, qu'ils relèvent du statut des artisans, des artistes, des libéraux, des commerçants ou d'autres statuts.

L'ambition est de constituer un centre d'excellence implanté à proximité immédiate du Louvre-Lens, tête d'un réseau pour les métiers d'art :

- dans la région Nord - Pas de Calais
- et dans l'Eurorégion Nord de France - Belgique - Sud Angleterre.

4 LE PARI DE LA CRÉATION D'UNE DESTINATION TOURISTIQUE INTERNATIONALE

Si pour certains développer le tourisme dans une région industrielle en reconversion peut encore apparaître comme une idée saugrenue, les exemples du district de Liverpool, de la province de Bilbao ou encore de la région de la Ruhr montrent qu'il s'agit d'un secteur d'activité qui permet à la fois d'améliorer l'image d'un territoire, de le réconcilier avec son histoire, d'ouvrir des perspectives intéressantes de retombées économiques directes et indirectes, de refléter comme de renforcer son attractivité.

Il est vrai que, jusqu'à la fermeture du dernier puits de mine en 1990, le bassin minier et plus particulièrement l'arrondissement de Lens tellement spécialisé dans l'industrie charbonnière, ont connu une période de déclin très importante qui se traduit encore de nos jours par l'un des plus forts taux de chômage et l'un des plus faibles indicateurs de développement humain de France métropolitaine.

Pour contribuer à la poursuite du renouveau économique et à la renaissance sociale du territoire, le choix de la culture s'est imposé et l'implantation du Louvre à Lens comme l'inscription du Bassin Minier au patrimoine mondial par l'Unesco ont été voulues.

Les meilleurs spécialistes ont été appelés pour que les réalisations envisagées atteignent un niveau d'excellence à la mesure de marques aussi emblématiques que le Louvre et l'Unesco. Les architectes Kazuyo Sejima, Ryue Nishizawa de l'agence SANAA (Japon) et Christian de Portzamparc, le scénographe Adrien Gardère, les paysagistes Catherine Mosbach et Michel Desvigne, l'urbaniste Jean-Louis Subileau se sont eux-mêmes entourés d'un cercle d'experts pluridisciplinaires pour opérer cette métamorphose, pour apporter une cohérence urbaine et paysagère et pour faire de ce « pays noir » façonné par 200 ans d'exploitation minière un archipel vert tourné vers la troisième révolution industrielle.

De fait, ce renouveau économique se traduit par l'implantation d'activités d'avenir de référence. Le pôle d'excellence Euralogistic, le cluster senior, le Centre de Création et de Développement des Eco-Entreprises, le cluster sport et bien-être, le pôle (européen) numérique

culturel, le cluster des métiers d'art sont autant d'illustrations de la diversification et de la tertiarisation des activités.

En renforçant la place de la culture académique et universelle dans l'économie locale avec l'arrivée de ces deux marques internationales et leurs premiers effets d'entraînement (label « Pays d'Art et d'Histoire », accueil prochain des **réserves du Louvre** et de la **fondation Pinault**, projets hôteliers, etc.), les décideurs ont souhaité développer les activités présentielles et faire du territoire une destination de tourisme culturel à part entière.

Or, dans le domaine du tourisme plus que dans d'autres secteurs, tout est à imaginer, inventer, créer, initier, révéler, entreprendre... Le parti pris de **faire à Lens le Louvre autrement**, pédagogique, abordable, novateur incite à développer le tourisme autrement en faisant de ce territoire un lieu d'expérimentation, d'innovation, de liberté, de risque aussi, où pourront être testées et déployées des tendances à venir, des pratiques de demain et de nouvelles relations à l'Autre comme à l'Art. Ce territoire révèle que des pages importantes de l'Histoire Mondiale y ont été écrites et offre beaucoup d'attraits qui ont justifié le classement par l'Unesco, qu'il s'agisse de ses villes au patrimoine architectural riche et varié, de ses paysages constituant des écosystèmes uniques et remarquables, de ses infrastructures minières toujours impressionnantes, de ses cimetières militaires, nécropoles et mémoriaux où viennent régulièrement se recueillir nos visiteurs d'Europe et du Commonwealth.

Cependant, la question de la possibilité et de la manière d'y développer le tourisme se posait alors que ce territoire n'avait encore ni pratique ni fréquentation ni notoriété touristiques. Qu'a-t-il vraiment à offrir de différent, d'unique, de convaincant pour se hisser au niveau des destinations culturelles mondiales ? Qu'apporte sa singularité, dans un environnement hyper concurrentiel où la mondialisation et son pendant, l'affirmation du local, créent de nouvelles destinations chaque saison ?

IMPLANTATION
DU LOUVRE
À LENS

INSCRIPTION
DU BASSIN MINIER
AU PATRIMOINE
MONDIAL
PAR L'UNESCO

LABEL
« PAYS D'ART
ET D'HISTOIRE »



1 360 000
PERSONNES
EN 22 MOIS

48 % DES
VISITEURS
DÉCLARENT
PROFITER DE
LEUR VENUE AU
LOUVRE-LENS
POUR VISITER
UN AUTRE SITE À
PROXIMITÉ

D'autres experts ont été sollicités, un cercle de créativité a été réuni, des études ont été commandées. Il en ressort que ce territoire peut devenir une destination touristique tout-à-fait crédible sous réserve d'être dans une logique d'économie touristique ; d'avoir des infrastructures suffisantes (hébergements en particulier) ; de rendre accessible, lisible et visible l'offre existante et de révéler sans nostalgie son authenticité (pratiques sociales, traditions, etc.) ; d'avoir un positionnement clairement identifié et assumé.

Deux cabinets ont donc travaillé à l'élaboration d'un concept de destination en croisant, de manière innovante, l'ADN du territoire avec les tendances futuristes pour inscrire d'emblée le territoire dans les grandes évolutions sociétales et de consommation. Le cabinet de renommée internationale (basé à Paris, New-York et Tokyo) Trend Union-Studio Edelkoort a créé un imaginaire touristique traduit dans la marque « **Autour du Louvre-Lens** » (ALL) qui permet de fédérer les habitants, les acteurs du tourisme et de l'économie dans un concept qui leur ressemble et qui les rassemble.

Le concept de destination ALL a ensuite été décliné dans des carnets de tendance afin de faciliter son appropriation par l'ensemble des acteurs et des partenaires tandis que le Louvre-Lens recevait ses premiers visiteurs...

Une double temporalité s'est alors imposée : l'urgence d'avoir à accueillir et à retenir les très nombreux visiteurs du Louvre-Lens (1 360 000 personnes en 22 mois, du 12.12.2012 au 12.10.2014) et les années voire les décennies nécessaires à la construction de toutes pièces d'une nouvelle destination touristique dans un territoire assigné à des fonctions minières et industrielles depuis deux siècles.

De nombreuses initiatives ont été prises par les habitants qui ont ouvert beaucoup de chambres d'hôtes et de meublés touristiques, par les restaurateurs qui ont allongé leur amplitude d'ouverture et dont le nombre a augmenté, par les hôteliers qui se sont engagés dans des démarches-qualité afin d'être à même d'accueillir une clientèle internationale, etc.

Le Louvre-Lens comme la **Mission Bassin Minier** (entité chargée par l'État de la gestion de l'inscription du Bassin Minier Nord - Pas-de-Calais sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco) travaillent à l'appropriation par les habitants de ces deux marques internationales et à leur diffusion et collaborent avec le secteur du tourisme pour qu'une grande complicité s'instaure entre développement culturel et territorial.

Un modèle coopératif unique et ambitieux réunissant au sein d'une plateforme collaborative les principaux offices de tourisme de la destination a été mis en place pour concevoir des produits touristiques et pour accueillir et informer les visiteurs du musée. De nombreuses enquêtes ont été réalisées afin d'avoir une connaissance fine des clientèles actuelles du musée et de vérifier certaines hypothèses de développement.

En bref, 25 % des visiteurs sont étrangers (Belges en grande majorité) et 35 % viennent d'autres régions françaises (12 % d'Île de France). Le Louvre à Paris connaît une fréquentation inverse avec 75 % de clientèles étrangères, ce qui permet d'envisager une évolution de la fréquentation des visiteurs internationaux au Louvre-Lens, à condition de bâtir une véritable stratégie de conquête et de fidélisation, principalement axée sur le marketing digital. 55 % des visiteurs ont plus de 55 ans.

Le panier de dépenses moyen (91 par personne) est supérieur à la moyenne française mais de fortes marges de progression apparaissent cependant sur des postes comme l'accueil, l'hébergement et la restauration. Sur 100 visiteurs non originaires du Nord - Pas-de-Calais, 33 passent au moins une nuit dans la Région dont 20 dans un hébergement marchand et 50 se restaurent sur Lens.

Le Louvre-Lens commence à jouer son rôle de catalyseur pour le territoire : 48 % des visiteurs déclarent profiter de leur venue au Louvre-Lens pour visiter un autre site à proximité (principalement à Lens, Lille, Arras et le Douaisis).

Ces résultats servent les intentions de conforter et d'augmenter l'offre actuelle en créant des lieux et des occasions de consommation de toute nature en phase avec les futures manières de consommer, de travailler plus particulièrement à la diversification des clientèles étrangères et au rajeunissement des visiteurs en concevant préalablement des produits très spécifiques pour répondre à une logique de recherche de niches.

Ils apportent aussi l'assurance que la Destination Autour du Louvre-Lens, forte de deux marques internationales, d'une clientèle déjà présente, d'un territoire apportant typicité, originalité et authenticité, d'une population réputée pour son sens de l'accueil et de l'hospitalité, et située à proximité des plus grands flux de déplacement d'Europe (aéroports de Paris, Londres et Bruxelles ; autoroutes, liaisons ferroviaires, etc.) est légitime pour se positionner sur le marché international et pour s'inscrire dans la stratégie de la destination France.



Musée du Louvre-Lens - Vue extérieure

© Kazuyo Sejima + Ryue Nishizawa / SANAA, Tim Culbert + Celia Imrey / IMREY CULBERT, Catherine Mosbach.
 Photographie © Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel.



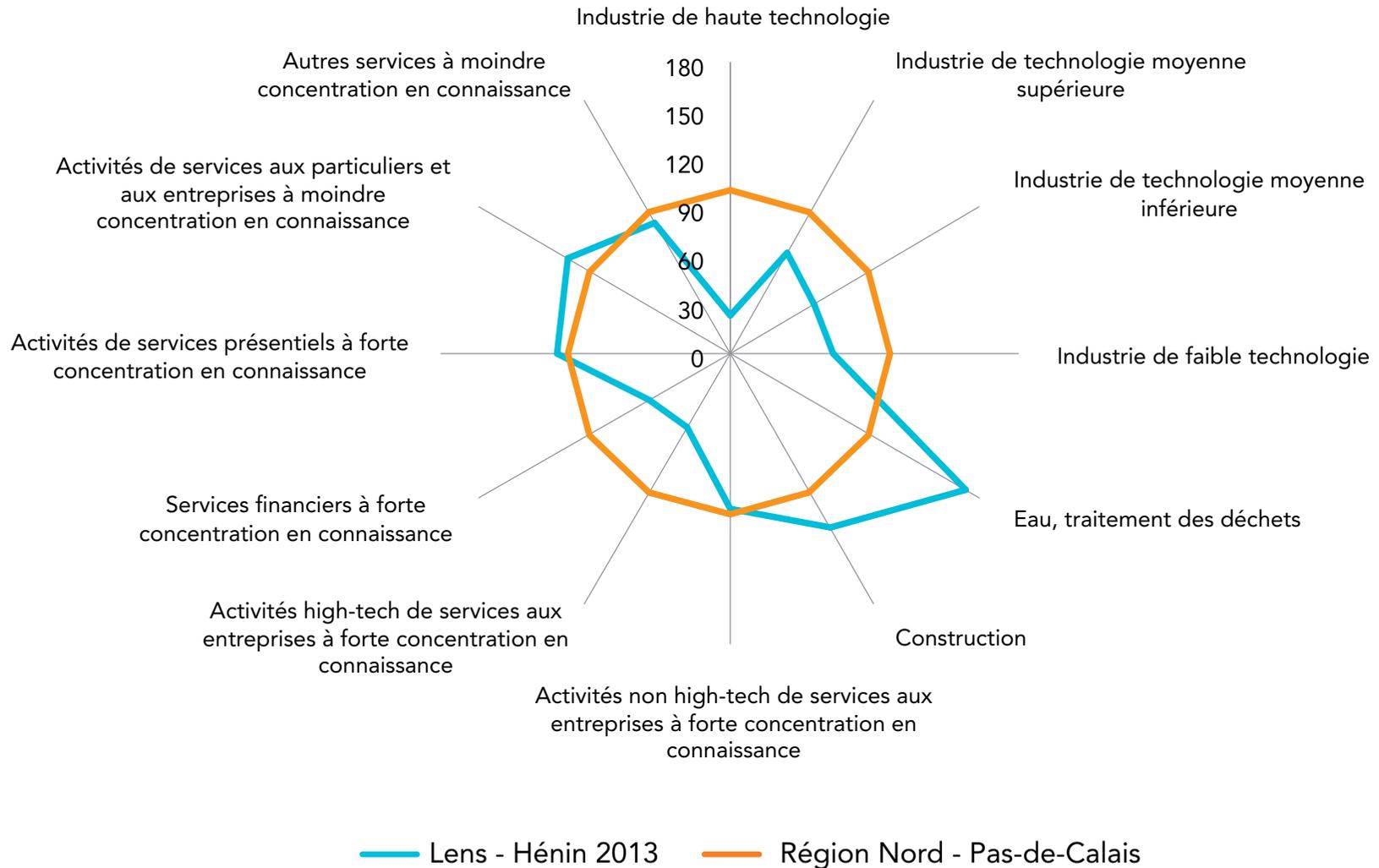
Musée du Louvre-Lens - Galerie du temps

© Kazuyo Sejima + Ryue Nishizawa / SANAA, Tim Culbert + Celia Imrey / IMREY CULBERT, Catherine Mosbach / Muséographie : Studio Adrien Gardère.
 Photographie © Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel.



Musée du Louvre-Lens - Galerie du temps

© Kazuyo Sejima + Ryue Nishizawa / SANAA, Tim Culbert + Celia Imrey / IMREY CULBERT, Catherine Mosbach / Muséographie : Studio Adrien Gardère.
 Photographie © Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel.



Source : Acoess. Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais
 Champ : secteur concurrentiel hors agriculture et énergie
 Note de lecture : lorsque le tracé du territoire est à l'extérieur du tracé régional, l'activité est plus développée sur le territoire.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE FIN 2007 ET FIN 2013

ACTIVITÉ	Effectif	Part dans l'emploi	Spécificité	Évolution 2007 > 2013	Évolution en région
Industrie de haute technologie dont : Aéronautique Fab prod informatiques, électroniques et optiques Industrie pharmaceutique	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	+18,5 %
Industrie de technologie moyenne supérieure dont : Construction de matériel ferroviaire roulant Fab prod métalliques, à l'except machines et équipements Fab de machines et équipements n.c.a. Fabrication d'équipements électriques Industrie automobile Industrie chimique	2 800	3,6 %	71	-22,5 %	-16,8 %
Industrie de technologie moyenne inférieure dont : Fab d'autres produits minéraux non métalliques Fab produits en caoutchouc et en plastique Fab prod métal, à l'except machines et équipements Imprimerie et reproduction d'enregistrements Métallurgie	3 000	3,8 %	61	-27,0 %	-21,4 %
Industrie de faible technologie dont : Industries alimentaires Fabrication de textiles Industrie de l'habillement Industrie du papier et du carton	3 000	3,8 %	65	-21,1 %	-18,0 %
Eau, traitement des déchets	1 600	2,0 %	170	+14,7 %	+2,8 %
Construction	8 100	10,2 %	124	-9,9 %	-8,7 %
Activités non high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance dont : Act d'architecture et d'ingénierie; act contrôle, analyses techniques Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion Activités juridiques et comptables Activités liées à l'emploi Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	8 000	10,1 %	96	-16,2 %	-14,7 %
Activités high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance dont : Programmation, conseil et autres activités informatiques Recherche-développement scientifique Services d'information Télécommunications	1 100	1,4 %	54	-17,8 %	+5,4 %
Services financiers à forte concentration en connaissance	1 800	2,2 %	58	-2,1 %	+1,8 %
Activités de services présentiels à forte concentration en connaissance dont : Édition Activités pour la santé humaine Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire Enseignement Hébergement médico-social et social et action sociale	14 200	17,9 %	107	+2,3 %	+9,3 %
Activités de services aux particuliers et aux entreprises à moindre concentration en connaissance dont : Transports terrestres et transport par conduites Entreposage et services auxiliaires des transports Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises Commerce Hôtellerie/restauration	32 800	41,4 %	117	+4,8 %	+0,9 %
Autres services à moindre concentration en connaissance dont : Activités de poste et de courrier Activités des organisations associatives Autres services personnels	2 700	3,5 %	93	-3,9 %	-6,9 %
Total général	79 200	100,0 %		-4,2 %	-4,6 %

Source : AcoSS. Calculs : Directe Nord - Pas-de-Calais.

Champ : secteur concurrentiel hors agriculture et énergie

Note de lecture : l'indice de spécificité est le multiple de 100 du rapport entre le poids du secteur dans la zone étudiée et celui de la zone de référence. Une valeur supérieure à 100 indique que le secteur est plus développé dans la zone étudiée que dans la zone de référence.

Références bibliographiques

- [1] Serge Dormard, « L'économie du Nord – Pas-de-Calais, histoire et bilan d'un demi-siècle de transformations », Septentrion – Presses Universitaires.
- [2] Insee [1997], « Trois décennies de mutations économiques », Les Dossiers de Profils, n°44, mai.
- [3] Insee, « Panorama des zones d'étude du Nord - Pas-de-Calais – Zone 22 Lens », Les Dossiers de Profils, n°19.
- [4] Direccte Nord - Pas-de-Calais [2012], « Vingt ans de recomposition économique dans la zone d'emploi de Lens », novembre.
- Direccte Nord - Pas-de-Calais [2014], « Le dossier de conjoncture Nord - Pas-de-Calais – Situation à fin décembre 2013 », Les Synthèses de la Direccte, n°30, avril.
- Insee [2011], « Les espaces du Nord - Pas-de-Calais - Trajectoires, enjeux et devenir – Développement Humain – Fascicule 3 », les dossiers de profil, n°106, décembre.
- SIGALE Nord - Pas-de-Calais [en ligne]. <http://sigale.nordpasdecalais.fr/CARTOTHEQUE/theme2.asp?thm=177> [consulté le 5/11/2014]
- Direccte, DREAL [2009], « Enjeux pour l'industrie du Nord - Pas-de-Calais », octobre.
- Insee [2013], « 70 ans de dynamique de population active en Nord – Pas-de-Calais », Pages de Profils, n°132, juin.
- Insee [2011], « Les espaces du Nord - Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir – Mutations et polarités économiques – Fascicule 2 », les dossiers de profil, n°105, décembre.
- Secrétariat général pour les affaires régionales [2003], « Le Nord – Pas-de-Calais : une région, des territoires », novembre.

MÉTHODOLOGIE

Indice de formation

L'indice de formation prend une valeur de 0 à 4 : 0 si l'ensemble de la population observée n'a pas de diplôme à 4 si tous possèdent un diplôme de niveau II ou I.

Évolution de la population active

La population active d'un territoire se compose des personnes résidentes, ayant un emploi ou qui en recherchent un. Son évolution peut être appréhendée selon deux approches : sociodémographique ou par le marché du travail.

L'approche sociodémographique décompose l'évolution de la population active en trois facteurs :

- L'effet démographique indique la variation du nombre de personnes en âge de travailler, résultant de la déformation de la pyramide des âges ;
- L'effet taux d'activité indique la variation des taux d'activité à chaque âge, au cours de la période ;
- Le solde des migrations résidentielles est la différence entre les entrées et les sorties des actifs.

Δ population active = Δ effet démographique + Δ effet taux d'activité + solde des migrations résidentielles

L'approche marché du travail décompose l'évolution de la population active en quatre effets distincts :

- L'évolution du nombre d'emplois au lieu de travail dans la zone ;
- L'évolution du nombre de chômeurs ;
- L'évolution du nombre de militaires du contingent ;
- La variation du solde des navettes domicile-travail de la zone.

Δ population active = Δ emploi + Δ chômage + Δ militaires du contingent – Δ solde des navettes

Emplois des sphères présentielle et non présentielle

- Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.
- Les activités non présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Nomenclature Eurostat "Manufacturing High Technology Knowledge-Intensive Services" (MHTKIS)

Le niveau d'intensité de la R&D et la valeur ajoutée ont servi de critères de classement des secteurs de l'industrie manufacturière en haute technologie, technologie moyenne-supérieure, technologie moyenne-inférieure et faible technologie.

Les services sont principalement regroupés en fonction de la part des personnes ayant suivi des études supérieures en services à forte concentration en connaissance et des services à moins forte concentration en connaissance.

Cette nomenclature comporte au final quatre niveaux dans l'industrie et six dans les services (quatre dans les services à forte concentration en connaissance et deux dans les services à moindre concentration en connaissance).

Sources des données emploi

- Recensements de la population de 1962 à 2011, Insee
- Estimations d'emploi 2011, Insee
- Emplois salariés des secteurs concurrentiels de 1993 à 2007, Unédic
- Emplois salariés des secteurs concurrentiels de 2007 à 2013, Urssaf
- Direccte Nord - Pas-de-Calais [2014], « Repères emploi Nord - Pas-de-Calais - Situation à fin décembre 2013 », revue mensuelle n° 58, janvier.

entreprises **travail** régulation
emploi développement économique
tourisme **dialogue social**
formation tout au long de la vie
international **compétitivité**
régulation concurrentielle



Direccte Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex
Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63
Internet : <http://www.nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>

Document réalisé par la Mission Synthèse
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais

